Pôle de stages - Modèle par filière
Mode d'emploi

Exemple de la carte d'un réseau : maintenance et conduite de système de l'académie de Rouen

Présentation	Les pôles de stage sont implantés sur un territoire académique selon un modèle de type réseau d'établissements appartenant à une même filière.
Localisation	Les actions du pôle de stages sont coordonnées par l'établissement désigné tête de réseau (Campus des métiers et des qualifications, lycée des métiers,…).
L'animateur	L'animateur est soit : - le chef de l'établissement tête de réseau, - un autre personnel du réseau désigné par le recteur.

Éléments de mise en œuvre	
Le maillage du territoire	▶ L'ensemble des pôles de stages couvre le territoire académique. ▶ La cartographie des pôles est organisée selon une logique de filières ou groupements de filières. ▶ Les collèges sont rattachés aux pôles en privilégiant le critère de proximité (BEF par exemple).
Le pilotage	▶ Un comité de pilotage académique associant DAET/ DAFPIC et CSAIO et l'ensemble des animateurs des pôles de stages. ▶ Un animateur dans chaque pôle de stages (cf. profil type et guide de l'animateur). ▶ Une animation des pôles par la tenue de réunions académiques ou départementales, à géométrie variable selon les thématiques abordées, pour mettre en synergie les actions des équipes éducatives et pédagogiques des établissements membres du pôle.
Les actions à réaliser pour la mise en œuvre	▶ Installation du pilotage par la désignation officielle par le recteur de la tête de réseau et des animateurs des pôles de stages. ▶ Réunion des animateurs des pôles de stages. ▶ Information large : o des membres du pôle (équipes éducatives et pédagogiques) sur les missions de celui-ci et son organisation ; o des partenaires actuels et potentiels du monde économique ; o des usagers (information des fédérations de parents d'élèves, du conseil de la vie lycéenne, information directe des parents et des élèves). ▶ Construction par chaque pôle d'un plan d'actions au regard des priorités académiques et d'un état des lieux pointant en particulier les situations les plus problématiques. ▶ Remontée d'informations semestrielle (fin janvier et fin juin) au COPIL académique au travers d'indicateurs de suivi (Cf. Propositions d'indicateurs).